

### L'installation en Rhône-Alpes



# Les installations aidées sortent du lot

Un quart des chefs d'exploitations rhônalpins recensés en 2010 est installé depuis moins de dix ans. Ces installations sont réparties de façon assez homogène sur le territoire régional. Parmi les chefs récemment installés, on compte un tiers de femmes. Les aides à l'installation bénéficient plus fréquemment aux hommes, à l'orientation bovin lait, aux exploitations de grande dimension économique et aux formes sociétaires. Lorsque l'installation a été aidée, la production est plus souvent valorisée en circuits courts et sous signe officiel de qualité.

Les années à venir seront le théâtre de nombreux changements puisqu'un tiers des chefs d'exploitation a plus de 55 ans ; parmi eux, près des trois quarts n'ont pas de successeur connu. L'incertitude est moindre dans les exploitations à statuts sociétaires ou de grande dimension économique.

Tels sont les principaux enseignements tirés du recensement agricole et détaillés dans ce numéro spécial. Ils viendront nourrir les réflexions lancées dans le cadre des assises de l'installation en Rhône-Alpes qui s'ouvrent très prochainement.

le Directeur Régional de  
l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt

Gilles Pelurson

Dans le cas des formes sociétaires, seul le chef d'exploitation, au sens du recensement, est pris en compte ce qui conduit à sous-estimer le nombre de personnes installées, notamment avec des aides, mais permet de respecter le nombre d'exploitations concernées.

### Un chef d'exploitation sur quatre est installé depuis moins de dix ans

Parmi les 39 000 exploitations rhônalpines recensées, 9 700 sont dirigées par un chef installé au cours de la période 2000-2009. Pour chacun des huit départements rhônalpins, le nombre d'installations sur cette période avoisine le quart du nombre total d'exploitations : un peu plus en Drôme-Ardèche, un peu moins dans l'Ain. Les installations apparaissent réparties sur l'ensemble de la région, indépendamment du relief, du climat ou de la densité urbaine.

Le recensement permet de distinguer trois catégories d'installations des chefs d'exploitations :

- les installations aidées de chefs âgés de moins de 40 ans : 2 600 en dix

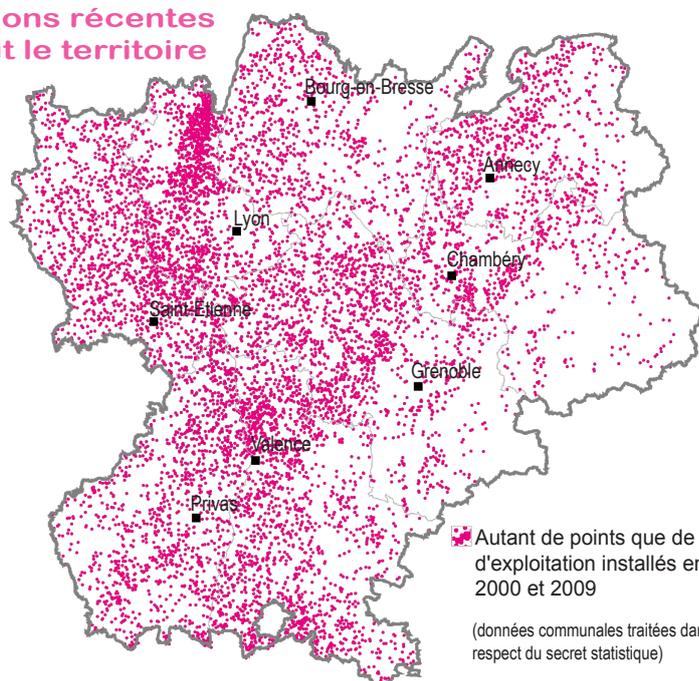
ans, soit 27 % des installations ;

- les installations non aidées de chefs âgés de moins de 40 ans (au moment de leur installation) : 3 500 cas, soit 36 % du total ;

- les installations non aidées de chefs âgés de 40 ans et plus (y compris transferts entre époux) : 3 600 cas, soit 37 % du total.

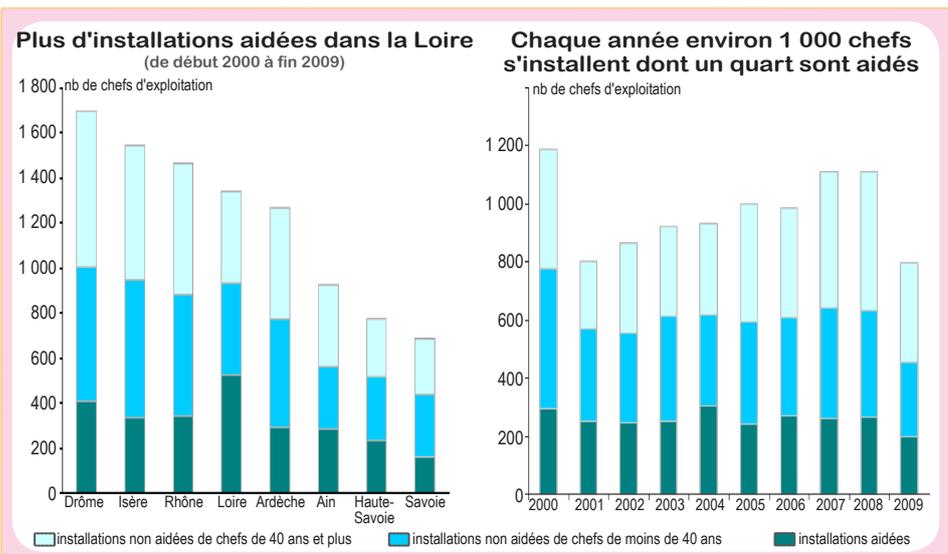
Depuis 2000, le nombre total de chefs installés en Rhône-Alpes varie de 800 à 1 200 par an. La conjoncture a sans doute une influence ; en 2009, la crise laitière a pu freiner des projets, ainsi que la mise en place du nouveau parcours d'installation. Selon les années, la part d'installations aidées oscille entre 24 et 32 %.

### Les installations récentes couvrent tout le territoire rhônalpin



Autant de points que de chefs d'exploitation installés entre 2000 et 2009

(données communales traitées dans le respect du secret statistique)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

cas de seulement 19 % des exploitations en élevage bovin lait. Cependant en bovin lait deux installations sur trois bénéficient d'aides, contre moins d'une sur quatre en ovins-caprins, et à peine plus d'une sur dix en grandes cultures, spécialisation pour laquelle, dans la région, les exploitations sont souvent de petite dimension économique. En bovins lait les spécificités sont nombreuses : installations contraintes par la politique des quotas ; investissements lourds et taux de GAEC élevé, chefs plus jeunes en moyenne. Il n'est donc pas surprenant d'observer un moindre taux d'installations, mais plus d'installations aidées dans cette spécialisation.

La dimension économique des installations aidées est très supérieure à celle des installations non aidées, et à la moyenne des exploitations rhônalpines ; il en est de même de la surface exploitée ou du volume de travail.

Le statut juridique des exploitations ayant bénéficié d'aides à l'installation est plus fréquemment de formes sociétaires : elles représentent 39 % des exploitations aidées alors que seulement 20 % des exploitations rhônalpines ont adopté ces statuts. A partir de 40 ans, plus de 9 installations sur 10 se font à titre individuel.

Le mode de faire valoir des terres montre des différences selon les conditions d'installation. Les locations sont plus fréquentes en installations aidées (81 % de la SAU), qu'en installations non aidées (70 %), et a fortiori qu'en installations tardives (50 %) ; pour l'ensemble des exploitations de la région ce taux est de 67 %.

### Hommes et femmes ne s'installent pas à parité

Parmi les chefs installés ces dix dernières années, on compte un tiers de femmes. Malgré cela, le taux de féminisation des chefs d'exploitation est à peine supérieur en 2010 (19,8 %) à ce qu'il était en 2000 (19,3 %).

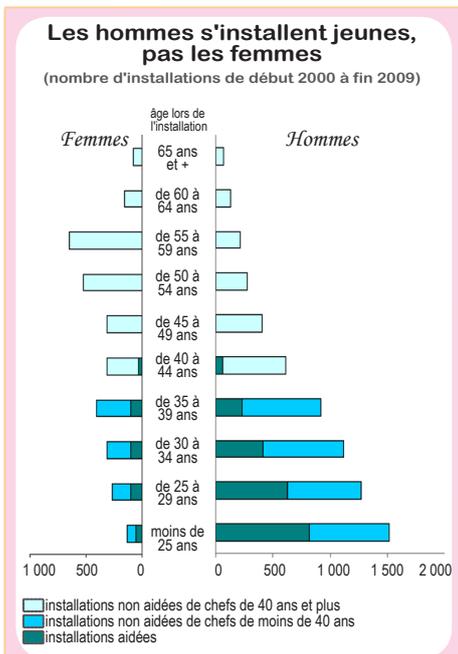
Les hommes s'installent nettement plus jeunes que les femmes : 74 % des installés (avec ou sans aide) ont moins de quarante ans au lieu de 35 % des femmes. Les installations des femmes se répartissent en effet tout au long de leur vie, contrairement aux hommes, sans doute en correspondance avec des situations personnelles plus variées : choix de vie pour les plus jeunes, mise en place, reprise ou changement d'activité professionnelle par la suite (peut-être lorsque l'éducation des

enfants demande moins de temps), transfert entre époux lors de la retraite du mari. L'importance des transferts entre époux peut être estimée par la part des installations réalisées après 55 ans : elles représentent 28 % des installations féminines, au lieu de 6 % chez les hommes.

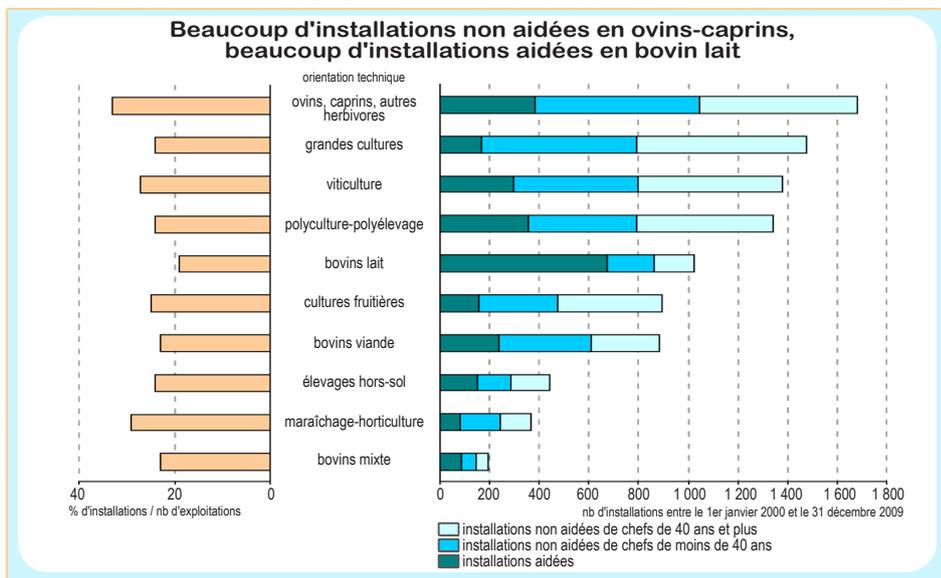
S'installant plus jeunes, les hommes bénéficient plus souvent des aides à l'installation, dans 33 % des cas, au lieu de seulement 13 % chez les femmes. Les moins de 25 ans représentent chez les hommes 37 % des bénéficiaires d'aides, au lieu de seulement 12 % chez les femmes.

### Les aides conditionnent la structure des installations

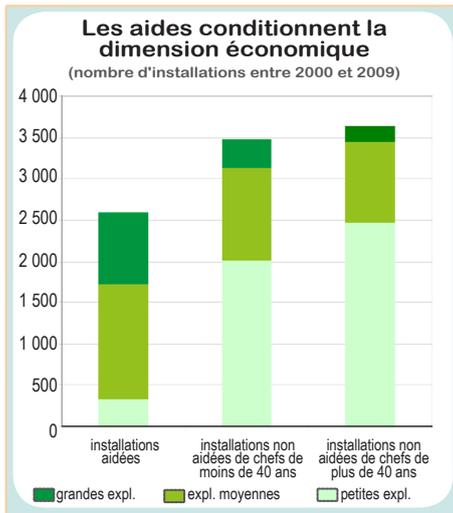
Si un tiers des exploitations spécialisées ovins-caprins ont un chef qui s'est installé de 2000 à 2009, c'est le



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



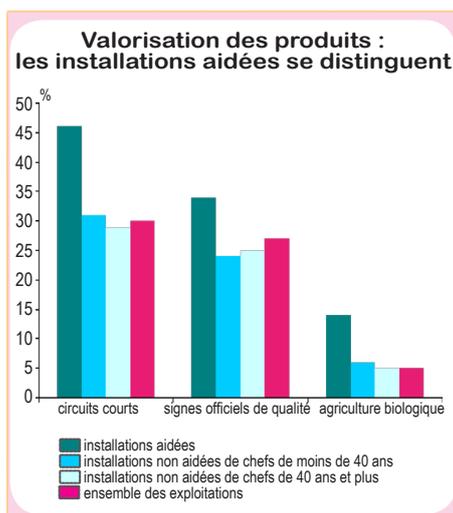
Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Les aides stimulent les démarches de valorisation

La valorisation des produits montre de nettes différences selon les conditions d'installation. Pour toutes les démarches de valorisation des produits de l'exploitation, les installations aidées sortent du lot, alors que les non aidées, quel que soit l'âge du chef, se situent au niveau moyen rhônalpin. Plus fréquemment que les autres agriculteurs, les chefs ayant bénéficié d'une aide pratiquent la vente par circuit court et s'engagent dans les signes officiels de qualité, en particulier l'agriculture biologique. Pour ce dernier mode de culture, l'écart est particulièrement marqué puisque son taux de pénétration est presque trois fois plus élevé chez les installations récentes aidées que pour l'ensemble des exploitations. La vente en circuits courts est pratiquée par 46 % des chefs dont l'installation a été aidée, alors que ce taux se limite à 30 % pour les autres catégories.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Des aides pour voir plus grand

|  | Nombre d'exploit. | PBS moyenne en € | SAU moyenne en ha | Travail moyen en UTA | Part des formes sociétaires en % |
|--|-------------------|------------------|-------------------|----------------------|----------------------------------|
| installations aidées                                 | 2 600             | 94 000           | 63                | 2,0                  | 39 %                             |
| installations non aidées de chefs de moins de 40 ans | 3 500             | 45 000           | 24                | 1,3                  | 14 %                             |
| installations non aidées de chefs de 40 ans et plus  | 3 600             | 31 000           | 18                | 1,1                  | 9 %                              |
| <b>ensemble des exploitations rhônalpines</b>        | <b>39 000</b>     | <b>64 000</b>    | <b>37</b>         | <b>1,5</b>           | <b>20 %</b>                      |

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Les successions ne sont plus une évidence familiale

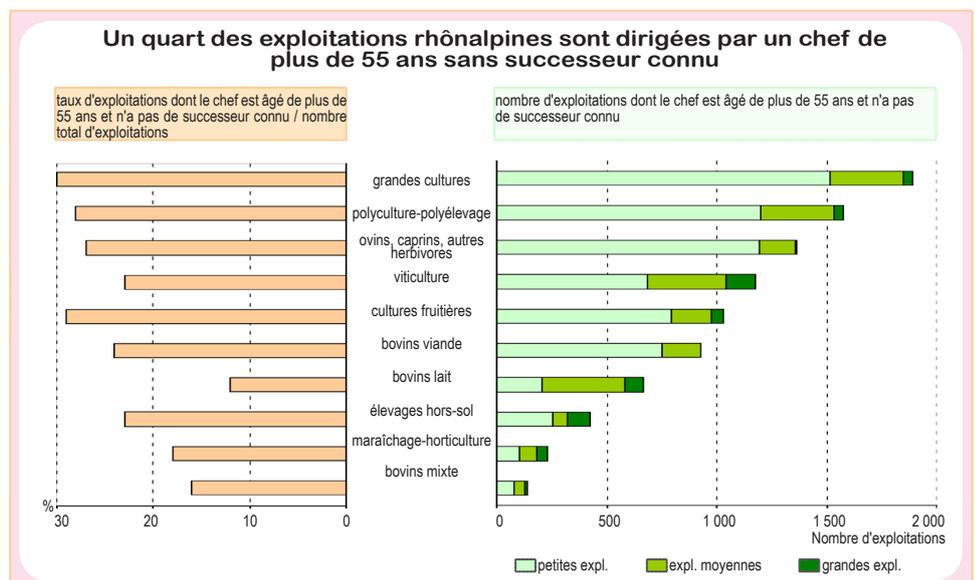
En Rhône-Alpes, 35 % des exploitations sont dirigées par des chefs âgés de plus de 55 ans ; cette part est constante dans chacun des départements, sauf dans la Loire où elle se limite à 30 %. Seuls 31 % des chefs âgés de plus de 55 ans connaissent leur successeur, presque la moitié ne savent pas quel avenir aura leur exploitation et un quart pensent même qu'elle va disparaître, faute de successeur. Parmi les huit départements de la région, c'est nettement dans la Drôme que les successeurs sont le plus fréquemment connus, par 38 % des plus de 55 ans. A l'opposé, en Savoie seul un quart d'entre eux connaît son successeur.

Le statut juridique de l'exploitation a une influence déterminante vis-à-vis de ses chances de pérennisation : en GAEC, 68 % des chefs âgés de plus de 55 ans connaissent leur successeur, en EARL c'est le cas de la moitié, mais en exploitations individuelles, seulement 28 %.

De gros écarts apparaissent égale-

ment selon la dimension économique de l'exploitation. L'avenir est mieux assuré parmi les grandes exploitations, dont 53 % des chefs âgés de plus de 55 ans connaissent leur successeur, au lieu de 36 % pour celles classées moyennes et seulement 26 % chez les petites.

En définitive, près d'un quart des 39 000 exploitations rhônalpines sont dirigées par un chef âgé de plus de 55 ans qui n'a pas de successeur connu. Ce constat doit être modulé selon les orientations techniques, puisque cette part d'incertitude varie de 12 % pour l'orientation bovins lait à 30 % en grandes cultures. On retrouve dans cette variabilité l'opposition entre des exploitations de dimension économique importante, dirigées par des chefs plutôt jeunes (bovins lait), et des petites voire très petites exploitations, souvent dirigées par des chefs âgés (grandes cultures), qui constituent un potentiel d'installation limité, sauf à envisager une conversion. Entre ces deux extrêmes, plusieurs orientations dont la viticulture semblent en mal de succession pour des exploitations moyennes et grandes.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les nouveaux arrivants sont de mieux en mieux formés

Les chefs qui se sont installés au cours des dix dernières années ont un meilleur niveau de formation : un tiers d'entre eux a une formation initiale générale de niveau baccalauréat minimum, au lieu d'un cinquième pour l'ensemble.

Cette progression se retrouve pour la formation agricole (initiale et continue cumulées) : 35 % possèdent au moins le niveau bac agricole, au lieu de 22 % pour l'ensemble.

Le niveau de formation agricole est nettement meilleur en installation aidée où 83 % des chefs ont atteint au moins le niveau baccalauréat, dont 64 % par formation initiale et 19 % par formation continue. Cela correspond aux conditions actuelles pour l'attribution de l'aide ; les candidats nés avant 1971 pouvaient se contenter d'un brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA). En comparaison, parmi les chefs qui s'installent sans aide alors qu'ils remplissent les conditions d'âge, seuls 29 % ont une formation agricole de niveau bac. Ce taux chute à 8 % en cas d'installation à 40 ans et plus.

## Plus de la moitié des chefs installés sur des petites exploitations sont pluriactifs

Au cours des dix dernières années, 4 800 chefs se sont installés sur des exploitations de petite dimension économique, sur un total de 9 700.

Ces « petites installations » ne constituent que 10 % des cas en bovins lait, mais 70 % en grandes cultures, 68 % en ovins-caprins et 60 % en bovins

## Principaux résultats départementaux

|   | Ain   | Ardèche | Drôme | Isère | Loire | Rhône | Savoie | Haute-Savoie | Rhône-Alpes |
|---|-------|---------|-------|-------|-------|-------|--------|--------------|-------------|
| nombre total d'exploitations                            | 4 100 | 4 700   | 6 400 | 6 300 | 5 700 | 5 950 | 2 750  | 3 100        | 39 000      |
| <b>Installations des chefs de début 2000 à fin 2009</b> |       |         |       |       |       |       |        |              |             |
| nombre d'installations                                  | 920   | 1 270   | 1 700 | 1 545 | 1 340 | 1 465 | 690    | 770          | 9 700       |
| nombre d'installations / nombre total d'exploitations   | 23 %  | 27 %    | 27 %  | 25 %  | 24 %  | 25 %  | 25 %   | 25 %         | 25 %        |
| <b>Chefs âgés de plus de 55 ans</b>                     |       |         |       |       |       |       |        |              |             |
| nombre  | 1 520 | 1 740   | 2 370 | 2 340 | 1 680 | 1 910 | 980    | 1 060        | 13 600      |
| plus de 55 ans / total des chefs                        | 37 %  | 37 %    | 37 %  | 37 %  | 30 %  | 32 %  | 36 %   | 34 %         | 35 %        |
| taux des plus de 55 ans connaissant leur successeur     | 28 %  | 27 %    | 38 %  | 32 %  | 27 %  | 33 %  | 25 %   | 27 %         | 31 %        |

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

viande. La quasi-totalité, 96 %, ont un statut juridique individuel. La capacité de travail qu'elles représentent, en moyenne 0,7 UTA, n'est pas négligeable et atteint 1,3 UTA en maraîchage-horticulture.

L'âge moyen lors de ces petites installations est de 47 ans, contre 40 ans en exploitations moyennes, et 36 ans en grandes exploitations. La part des femmes, 37 %, est assez homogène selon les orientations ; leur âge moyen,

52 ans, est nettement plus élevé que celui des hommes, 44 ans.

Plus de la moitié (52 %) des chefs récemment installés en petites exploitations sont pluriactifs, alors qu'ils ne sont que 21 % en exploitations moyennes, 14 % en grandes, 35 % toutes dimensions confondues.

29 % des exploitations concernées pratiquent les circuits courts : c'est un peu moins que l'ensemble des exploitations rhônalpines (34 %).

### Méthodologie - Définitions

L'analyse repose entièrement sur les résultats du recensement agricole 2010 ; les « installations récentes » prises en compte correspondent aux chefs ayant pris la direction d'une exploitation entre 2000 et 2009. Les caractéristiques analysées sont celles de l'exploitation en 2010, et non à la date de l'installation. Dans le cas des formes sociétaires, seul le chef d'exploitant au sens du recensement, est pris en compte, ce qui conduit à sous-estimer le nombre de personnes installées.

L'objectif des aides à l'installation est de soutenir les jeunes s'installant pour la première fois en agriculture. Les bénéficiaires doivent être âgés de 18 à 39 ans, avoir une

formation agricole de niveau baccalauréat minimum, réaliser un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), s'engager à rester agriculteur au moins pendant 5 ans et à tenir une comptabilité. L'aide se compose d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA), de l'accès à des prêts bonifiés, de déductions de charges sociales et fiscales et d'une priorité pour accéder aux droits à produire et au foncier. La DJA, financée à parité par l'État et l'Union européenne, est modulée selon la zone géographique, le type de production et les conditions de l'installation ; son montant varie de 4 000 à 35 900 €.

Chefs : chefs d'exploitation agricole.